

Vie @ Champeaux

INFORMATIONS MUNICIPALES

ASSOCIATIONS

HISTOIRE

RURALITÉ

INFORMATIONS PRATIQUES

N°133 NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2021

Sommaire

Votre commune vous informe

Édito	3
Hier et Aujourd'hui	4-7
Conseil Municipal du 28 septembre 2021	8-10
Centre Communal d'Action Sociale	10-12
Le CCAS vous informe	12-13
État civil	13
C'est arrivé près de chez vous	14-15
Vie quotidienne - Vie pratique	16
Nouvelles du RPI	17
Savez-vous que...	17-18
Informations utiles	19
Informations locales	

Pour votre information,

la Mairie sera fermée :

- le mardi 2 novembre,
réouverture le jeudi 4 novembre dès 13 h 30 ;
- du lundi 8 au samedi 13 novembre inclus,
réouverture le lundi 15 novembre dès 13 h 30 ;
- du jeudi 23 au vendredi 31 décembre inclus,
réouverture le lundi 3 janvier 2022 dès 13 h 30.

l'Agence postale sera fermée :

- le vendredi 12 et le samedi 13 novembre,
réouverture le lundi 15 novembre dès 8 h 30 ;
- du jeudi 23 au vendredi 31 décembre inclus,
réouverture le lundi 3 janvier 2022 dès 8 h 30.

**Les fermetures de la Mairie et de l'Agence postale
seront également affichées sur le site Internet de la Commune**

<https://www.champeaux77.fr>.

Photo de couverture : La Plaine de Champeaux - © Yves LAGÜES-BAGET

Internet : <https://www.champeaux77.fr>

Courriel : mairie.champeaux.77@wanadoo.fr

<https://www.facebook.com/mairiedechampeaux/>



Directeur de la publication :

Yves Lagües-Baget

Comité de rédaction :

Bernard Chéchin, Dominique Fournier, Jean-Pierre Holvoet, Ghislaine Le Louëdec, Isabelle Marié-Sall, Michel Morchoisne, Lyvia Prouvier.

ÉDITO

CHAMPEAUX

Un village à taille humaine

LE Plan Local d'Urbanisme organise le développement de notre commune en fixant des **règles d'urbanisme** et des règles de construction selon un découpage précis en différentes zones.

Il permet d'encadrer rigoureusement les **projets d'urbanisation**, leurs styles architecturaux, leurs impacts sur l'environnement collectif et sur le développement durable.

Vos élus travaillent depuis bientôt trois ans sur le sujet. Vous avez pu prendre connaissance des grandes lignes lors d'une présentation en réunion publique. Une enquête publique sera bientôt organisée pour laquelle vous serez invités à vous exprimer.

Le dernier projet d'urbanisation date de 2009 avec la construction du « *Lotissement de la Collégiale* ». Aujourd'hui, votre Conseil Municipal a fait le choix de réaliser un nouveau lotissement, dans la continuité du dernier. Un ensemble de précautions, presque une philosophie de vie, a ainsi guidé nos réflexions : un développement modéré, à taille humaine, une consommation minimum d'espaces agricoles, une réponse au maintien de nos effectifs scolaires et au soutien de nos commerces. Une vingtaine de constructions devraient sortir de terre en 2023.

À l'entrée du village, face au restaurant « *La Palmeraie* », c'est une **maison médicale** qui sera construite, dans le courant de l'année prochaine. Derrière celle-ci, une **résidence sénior** d'une quinzaine de maisons est prévue, offrant des logements plus adaptés aux Aînés. Je reviendrai plus longuement, bientôt, sur ces deux derniers projets d'envergure et si structurants pour mieux vivre notre ruralité.

Un bel automne à toutes et tous !

À très bientôt, votre Maire,
Yves LAGÜES-BAGET



Hier et Aujourd'hui ...

CHAMPEAUX - Cimetière - Des concessions abandonnées (suite)

Dans le bulletin municipal n° 125 (Mars et Avril 2020), un premier rapport de constat d'abandon de cent trente-sept concessions a été établi le 21 février 2003. Le 13 février 2019, conformément à la loi en vigueur, un second rapport de constat d'abandon a été fait pour cent trente-deux concessions. Le Conseil Municipal du 16 juillet 2019 émet un avis favorable à la reprise, par tranche d'une vingtaine de concessions.

Un fichier, fourni par la mairie, mentionne la reprise de vingt-trois concessions.

Quatorze tombes inscrites avec noms et dates des personnes inhumées, une tombe porte un nom mais pas de date, et huit tombes avec aucun nom. Les noms des personnes concernées sont précisés en gras ci-dessous.

MARCEAU Désiré-Charles

Né le : 03.12.1846 à Andrezel

Fils de : **Louis Désiré, garde particulier et de LAMOTTE Florence Alexandrine, sans profession, à Andrezel**

Décédé le : 06.08.1911 à Champeaux

Marié le : 07.09.1869, avec **QUENARD Eugénie**, à Champeaux

(Avec contrat de mariage, chez Maître TISSIER, notaire à Guignes)

(Elle : née le 25.08.1848 à Champeaux

Fille d'**Eugène Benoît et de BRANDON Marie**

Décédée le 02.01.1903 (à 10 h 30) à Champeaux

Profession : Épicière (1869, 1899)

Profession : Employé de Commerce (1869), Épicier (1871, 1906)

Divers : Ils demeuraient sur rue du Marché (1873), ensuite sur la route de Mormant (1906)

Enfants :

Paul Charles né le 13.04.1871 (à 5 h) à Champeaux

Décédé le 16.07.1898 (à 13 h 15) à Champeaux

Profession : Cultivateur à Champeaux (1898)

Divers : célibataire (1898)

Gaston Frédéric né le 07.04.1872 (à 20 h) à Champeaux

Décédé le 03.02.1905 (à environ 5 h) à Champeaux

Profession : Cultivateur à Champeaux (04.1895, 07.1898)

Emma Marie née le 03.10.1873 (à 9 h) à Champeaux (rue du Marché)

Mariée le 06.03.1899, avec LECOQ Albert, à Champeaux

(Lui : né le 12.03.1870 à Paris (4^{ème} arrond'))

Fils d'Edouard Savinien et de SAINTIER Albertine Maria à Ozouer-le-Voulgis)

Décédée le 12.08.1931 (à 22 h) à Champeaux

Céline-Florence née le 22.09.1874 (à 8 h) à Champeaux

Décédée le 12.09.1875 (à 22 h) à Champeaux

Eugène-Louis-Désiré né le 25.10.1878 (à 23 h 30) à Champeaux

Marié le 07.11.1908, avec LECLAIRE Aimée Charlotte, à Ozouer-le-Voulgis

Décédé le 12.03.1952 à Champeaux

Profession : Cultivateur à Champeaux (1906)

CHENNEVIÈRE Marguerite, née le ??/??/???? à ?, fille de ? **(sans aucune information précise)**

DEY Arthur

Né le : 15.02.1847 à Chaumes-en-Brie

Fils de : **Josse (Laurent) et de LEBLANC Marie Rosalie**

Décédé le : 09.07.1899 (à 8 h 30) à Champeaux

Marié le : avant 05.1877, avec **BIDORF Catherine**, à Lausanne ou Neuchâtel ?

(Elle : née le 21.11.1850 (à 4 h) à Molsheim (Bas-Rhin)

Fille de **Michel, décédé le 21.12.1877 à Molsheim et de KUHN Barbe, demeurait à Molsheim**

Décédée le 14.11.1932 (à 13 h) à Champeaux

Profession : cuisinière à Neuchâtel (1872) sans (1894)

Divers : elle avait opté pour la nationalité française, le 02.09.1872, devant le vice consulat de France à Neuchâtel (Suisse)

Profession : chaudronnier à Champeaux (1882, 1899)

Enfants :

Émilie née le 19.05.1877 à Lausanne (canton de Vaud ; Suisse)

Mariée le 18.08.1894, avec GÉRALDY Louis Émile, à Champeaux

(Lui : né le 03.08.1875 à Blandy-les-Tours

Fils de Paul Victor, maçon et de CHARTRAIN Armance Marie, sans profession, demeuraient à Champeaux

Profession : maçon à Champeaux (1894)

Décédée le 17.08.1955 à Champeaux

MAMAN Louis François

Né le : 19.10.1831 à Barbizon

Fils de : **Louis François, cultivateur à Barbizon et de défunte CARON Marie Anne Marguerite**

Décédé le : 08.03.1905 à Champeaux

Marié le : 22.12.1857, avec **TOURÉ Elvire Augustine**, à Champeaux

(Avec contrat de mariage du 13.12.1857, devant Maître LAURENT, notaire à Blandy-les-Tours)

(Elle : née le 07.11.1836 ou 15.01.1836 à Paris (10^e arrond^t)

Fille de **défunt Louis Martin et de défunte CONDÉ Victoire Anastasie, tous deux décédés à Paris**

Décédée le 31.01.1909 à Champeaux

Profession : couturière (1857, 1861) sans (1863, 1888)

Profession : Garde vente à Saint-Méry (1857) Garde vente à Champeaux (1858, 1863)

Manouvrier à Champeaux (1886, 1898)

Divers : Sapeur-pompier à Champeaux (10.1863), Propriétaire à Champeaux (1884, 1886)

Enfants :

Albert Louis François né le 26.11.1858 (à 18 h) à Champeaux

Décédé le 13.06.1859 (à 21 h) à Champeaux

Eugène Louis né le 26.06.1861 (à 14 h) à Champeaux

Décédé le 06.03.1862 (à 12 h) à Champeaux

Henri Louis né le 27.03.1863 (à 11 h) à Champeaux

Décédé le 08.10.1888 (à 22 h) à Champeaux

Profession : Serrurier (1888)

Divers : Célibataire chez ses parents (1888)

PACTON Charles Joseph

Né le : 07.01.1836 à Blandy-les-Tours

Fils de : **Jacques Edmé et de GUILLAUME Marie-Louise Adélaïde**

Décédé le : 23.01.1909 (à 23 h 30) à Champeaux

Marié le : 24.10.1859, avec **HERT Louise Adélaïde**, à Blandy-les-Tours

(Elle : née le 25.11.1842 (à 23 h) à Lieusaint

Fille de *Jean et de LUCAS Geneviève Désirée*

Décédée le 15.05.1894 à Blandy-les-Tours)

Remarié le : 08.11.1894, avec **LEGRAND Stéphanie Mirza**, à Champeaux

(Elle : née le 12.03.1831 (à 16 h, rue impasse de l'Hôtel Dieu, section du sud) à Valenciennes (Nord)

Fille de **Richard Joseph et de DELSARTE Marie Philippe Joseph**

Veuve en 1^{ères} noces de CONDE Jean Marie Justin, décédé le 24.02.1887 à Champeaux

Veuve en 2^{ème} noces de DEUTCHE Denis, décédé le 19.09.1892 à Champeaux

Décédée avant 01.1909)

Divers : Rentier (1909)

SIMON Désiré Jean Baptiste

Né le : 15.07.1835 (à 6 h) à Champeaux

Fils de : **Jean Baptiste, cultivateur et de PORTANT Elise Virginie**

Décédé le : 11.07.1899 (à 17 h) à Champeaux

Marié le : 11.12.1860, avec **MONGAS Geneviève Marie**, à Champeaux

(Avec contrats de mariage des 23 et 29.11.1860, devant Maître AUBERGÉ, notaire à Melun)

(Elle : née le 29.09.1840 à Limoges-Fourches (77)

Fille de **Jean Jacques, cultivateur et de défunte LAGNEAU Geneviève Lucile**

Décédée le 07.10.1919 à Champeaux

Profession : sans (1860, 1899) cultivatrice (1863, 1869)

Divers : rentière à Champeaux, sur route de Mormant (1906)

Profession : Cultivateur (1860, 1896)

Divers : Sergent des sapeurs-pompiers de Champeaux (05.1874) Propriétaire (1893, 1899)

Enfants :

Désiré né le 26.02.1861 (à 2 h) à Champeaux (*dit Lucien*)

Marié le 14.09.1891, avec GAUCHER Blanche Louise, à Champeaux (sans contrat de mariage)

(Les parents du marié n'avaient pas assisté au mariage et n'étaient pas consentants)

(Elle : née le 27.07.1871 (à 19 h) à Champeaux
Fille d'Etienne Alexandre et de AMIOT Marie Louise, aubergistes à Champeaux
Remariée le 10.10.1907, avec CLÉMENT Victor Auguste Jules, à Saint-Mandé (94)
Décédée le 28.01.1972 à Fontenay-Trésigny
Profession : sans (1891)
Décédé le 25.07.1908 à Gennevilliers (92)
Profession : cultivateur à Champeaux (1885, 1891, 1892) commis de battage (1893)
Divers : Sous-lieutenant des sapeurs-pompiers de Champeaux
Couple dit demeurait à Ferrières (09.1892, 07.1893)
Couple ensuite divorcé

Lucile Virginie née le 25.12.1863 (à 4 h) à Champeaux
Mariée le 01.06.1920, avec BLONDEAU Charles Louis Antoine, à Champeaux
Décédée le 03.02.1944 à Champeaux

Ernest né le 10.06.1866 (à 6 h) à Champeaux

Jules né le 01.02.1869 (à 21 h) à Champeaux
Brigadier le 16.09.1887
Brigadier-Fourrier le 25.03.1888
Maréchal des Logis-Fourrier le 29.08.1888
Maréchal des Logis le 24.04.1889
Maréchal des Logis Chef le 07.02.1890
Décoration : Autorisé par décret du 06.02.1897 à accepter et à porter la Médaille de l'Ordre de Sainte Anne
qui lui été conféré par l'Empereur de Russie
Décédé le 06.04.1899 à Lyon (Rhône)

PRÉAUDAT Augustin

Né le : 02.11.1862 à Bonny-sur-Loire (Loiret)
Fils de : **défunt Pierre Joseph et de défunte SIMON Louise, tous deux décédés à Bonny-sur-Loire**
Décédé le : 31.12.1933 (à 9 h) à Champeaux
Marié le : 12.02.1889 avec **VIDARD de SAINT CLAIR Blanche**, à Champeaux
(Elle : née le 24.11.1869 (à 6 h) à Champeaux et y demeurant avec sa mère
Fille de **défunt Eugène Raoul et de CORVÉE Ernestine Geneviève**
Profession : Domestique (1889) Cuisinière (1889, 1892) et Aubergiste (1893, 1906)
Décédée après le 31.12.1933, mais pas à Champeaux)
Profession : Valet de chambre (1889, 1892) Aubergiste (1893, 1902) Manouvrier (1906, 1933)
Divers : Lui demeurait à Melun, boulevard Gambetta n° 14 (02.1889)
Demeuraient à Melun, rue du Palais de Justice n° 40 (1889) puis à Paris sur Boulevard Voltaire (1892) et à
Champeaux sur route de Melun (1906)

Enfants :

Germaine Félicie née le 22.04.1893 (à 4 h) à Champeaux
Mariée le 05.04.1913 avec LESUEUR Maurice Adolphe, à Champeaux
Décédée le 21.06.1976 à Levallois-Perret (92)
Enfant :
LESUEUR Geneviève Suzanne née le 23.04.1918 (à 10 h) à Champeaux
(Ses parents domiciliés à Ferrières-en-Brie)
Décédée le 28.08.1918 (à 6 h) à Champeaux

Pierre né le 23.10.1898 (à 17 h 30) à Champeaux
Décédé le 15.02.1904 (à 11 h) à Champeaux

FOUQUET Jean-Baptiste

Né le : 17.11.1841 (à 5 h) à Vosves (Dammarie-les-Lys)
Fils de : **Jean-Baptiste, cultivateur et de BONNOMET Victoire Pauline**
Décédé le : 30.08.1913 à Les Écrennes
Marié le : 27.02.1872, avec **GILLOT Léonie Adèle**, à Montereau-sur-le-Jard
(Avec un contrat de mariage du 17.02.1872 devant FOULON Honoré Prosper, notaire à Melun)
(Elle : née le 13.05.1850 à Montereau-sur-le-Jard
Fille de **Hippolyte, cultivateur et de BÉCARD Germaine Félicité**
Décédée le 17.06.1915 (à 18 h 30) à Champeaux
Profession : Fermière)
Profession : Cultivateur à Chartrettes (1872), Fermier à Les Ecrennes (1911)

Enfants :

Hippolyte-Isidore né le 05.04.1873 (à 4 h 30) à Chartrettes
Emile né le 31.05.1874 (à 18 h) à Chartrettes
Décédé le 23.10.1880 (à 17 h 15) à Chartrettes

Edmond Jean Baptiste né le 16.11.1878 (à 16 h) à Chartrettes
Marié le 18.11.1926, avec PAULARD Eloïse, à Pont-sur-Yonne (89)
Décédé le 18.10.1937 à Pont-sur-Yonne

Emile Léon né le 18.05.1886 (à 8 h) à Chartrettes
Marié le 30.11.1910, avec GUEFFIER Germaine Hélène, à Pamfou
(Avec un contrat de mariage du 24.11.1910 devant Maître BRACQUEMOND Louis Emile, notaire
au Châtelet-en-Brie)
(Elle : née le 17.03.1888 (à 19 h) à Les Ecrennes
Fille de Eugène Clovis, cultivateur et de LEVERRIER Mélanie Clémence
Décédée le 18.01.1971 à Melun)

DEC Joseph (Jozef)

Né le : 16.08.1907 à Grebow (Pologne)
Fils de : **Franciszek et de RUSINA Maria**
Décédé le : 07.11.1934 à Champeaux
Profession : Maçon
Divers : Il demeurait à Melun jusqu'en 05.11.1929, puis à Obsonville jusqu'en 04.06.1934 et de nouveau à Melun jusqu'au
16.06.1934 et ensuite à Champeaux.

TOMBAL François Jean Joseph

Né le : 26.04.1880 à Couthin (Belgique)
Fils de : **Père inconnu et de TOMBAL Marguerite**
Décédé le : 21.09.1950 à Champeaux
Marié le : 28.04.1911, avec **GOFFARD Louise Marie Victoire**, à Marnette (Burrelinne)
(Elle : née en 1884
Décédée en 1914)
Remarié le : 25.01.1919, avec **GEORGES Madeleine Louise Yvonne**, à Calais (Pas-de-Calais)
(Elle : née le 21.05.1892 (à 7 h 30) à Calais (au n°125 rue des Fontinelles)
(Nationalité reconnue par la mère le 19.06.1907 à Calais)
Fille de Charles, 38 ans, comptable et de WARRENER Ann, 41 ans, né à Radfort (Angleterre), célibataire
(1892)
Décédée le 17.06.1984 à Brie-Comte-Robert

Profession : Meunier

Enfants :

Robert né en 1922
Profession : Sténodactylo (1954)

CIPIÈRES Jean Félix

Né le : 13.03.1887 à Cassaniouze (Cantal)
Fils de : **Justin, cultivateur et de LEYBROS Marie**
Décédé le : après 10.1918
Marié le : 20.03.1909, avec **KRUPENNINCK Rachel**, à Champeaux
(Elle : née le 30.11.1890 (à 15 h) à Champeaux
Fille de **Jules, manouvrier et de GÉNIN Marie Cécile, blanchisseuse**
Décédée le 25.10.1918 (à 12 h) à Champeaux
Profession : sans profession (1909) manouvrière (1918)
Profession : Charretier (1909) Manouvrier (1918)
Divers : Ils demeureraient à Paris (20^e arrond^t), au n° 163 de rue de Bagnobet (1917, 1918)
Enfants :

Marcelin né le 14.09.1909 (à 16 h) à Champeaux
Marié le 08.08.1933, avec JOLY Georgette, à Pantin

Lucienne Mireille née le 08.02.1917 à Paris (20^e arrond^t)
Décédée le 04.05.1918 (à 6 h) à Champeaux (chez grand-père maternel Jules)

(Suite au prochain numéro)

MORCHOISNE Michel

Sources :

Les relevés systématiques des registres d'état-civil de Champeaux, par l'auteur.
Les archives départementales de : Aisne, Bas-Rhin, Cantal, Hauts-de-Seine, Loiret, Nord, Pas-de-Calais, Rhône et Seine-et-Marne.
Les archives communales (les registres d'immatriculation des étrangers passés à Champeaux).

Conseil Municipal

Les comptes rendus intégraux sont consultables en mairie ainsi que sur le site internet.

Extrait du Conseil Municipal du mardi 28 septembre 2021

Présents : MM. LAGÜES-BAGET, HUBERT, Mmes BÉROS, PROUVIER, M. HOLVOET, Mmes PRUD'HOMME, DEWANCKER, MM. FOURNIER, VINCENT, Mme ADAMSKI, M. NORIS, Mmes BILLAULT, PASTOR et LE LOUËDEC.

Absente excusée et représentée : Mme PITKIAYE a donné pouvoir à M. LAGÜES-BAGET.

Secrétaire de séance : M. HUBERT.

Banquet des Cheveux Blancs – choix du prestataire

Mme PROUVIER informe le Conseil que le banquet des Cheveux Blancs se déroulera le dimanche 12 décembre prochain. Lors de la dernière séance du Conseil d'Administration du CCAS, les membres ont décidé de ne solliciter que l'Hôtel du Sauvage car, suite à la crise sanitaire, le banquet de l'an passé avait été annulé. Le traiteur avait proposé un menu à 38 € / personne.

Il est donc proposé de valider la décision du CCAS en confiant le banquet à « L'Hôtel du Sauvage » – 27 rue de Paris – 77320 La Ferté-Gaucher.

Mme PROUVIER informe également le Conseil que le musicien ISA'MUSIC (15 rue Henri Dunant - 91300 Massy) a également été retenu pour les mêmes raisons.
D'autre part, chaque femme se verra offrir une fleur.

À l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

↳ VALIDE le choix du Conseil d'Administration du CCAS qui a retenu l'Hôtel du Sauvage pour un montant de 38 € par personne.

↳ DÉCIDE d'une participation au repas à hauteur de 50 % du prix pour les Conseillers Municipaux et les membres du CCAS.

Travaux d'isolation école/ancienne mairie et mairie – maîtrise d'œuvre d'étude – signature de la convention d'honoraires

M. le Maire rappelle qu'un bilan thermique de l'ensemble des bâtiments communaux avait été réalisé par le Conseil en Énergie Partagé du SDESM. Suite à cette étude, il a été identifié deux postes importants : l'ancienne mairie avec l'école et la mairie actuelle. M. le Maire a fait des démarches auprès d'un cabinet d'architectes afin de faire une estimation précise des travaux à réaliser. Il s'avère que la toiture de l'ancienne mairie est très dégradée (lattes et chevrons abîmés, tuiles poreuses).

M. le Maire a pris l'initiative d'inscrire ces travaux dans un programme de plan de relance CRTE (contrat de relance et de transition écologique). M. le Maire a donc transmis le dossier à la CCBRC.

L'ensemble des travaux est évalué à environ 300 000 € (isolation, les toitures et remplacement des huisseries). Ces travaux devraient obtenir un taux de financement important car ils rentrent dans le cadre des aides liées à la transition énergétique.

Dans un premier temps, il convient d'autoriser M. le Maire à recourir à une maîtrise d'œuvre pour l'étude de faisabilité. La proposition de prix s'élève à 2 % d'un montant forfaitaire de 250 000 € de travaux, soit 5 000 €. À terme, si la Commune décide de faire les travaux, la maîtrise d'œuvre passera de 2 % à 9 %.

Adopté à l'unanimité.

Espaces verts – choix d'un prestataire extérieur

M. le Maire informe le Conseil que, pour différentes raisons, les services techniques ont été mis à mal cette année. En effet, entre la météo, la panne du véhicule et la charge de travail, l'entretien du village n'a pu être correctement réalisé.

D'autre part, les agents communaux ont des compétences plus techniques et faute de temps, ne peuvent les mettre à profit.

Une solution consiste à faire appel à un sous-traitant pour assurer l'entretien de certaines parties enherbées (terrain de foot et ses abords, aire de jeux derrière la salle des fêtes, rue du Stade...).

M. NORIS demande s'il n'y a pas la possibilité de recruter un nouvel agent technique. M. le Maire lui répond que ce point a été envisagé en bureau mais, d'une part, cette activité est essentiellement saisonnière et il n'est pas possible d'employer quelqu'un en CDI sur 3 ou 4 mois de l'année et que, d'autre part, le coût a été évalué à un niveau au moins aussi élevé que la sous-traitance. D'autant que, dans ce dernier cas, l'entreprise utilise et assure l'entretien de son matériel.

Il est donc proposé de solliciter un prestataire extérieur pour assurer l'entretien de certains espaces verts de la Commune sous la forme d'un contrat annuel. Deux devis ont été reçus :

ENTRETIEN SECTORISE DES ESPACES VERTS - ANALYSE DES OFFRES							
	Jardins de Marjolaine		M. TAHRI			Services techniques communaux	
	Nbr Passages	Coût TTC		Nbr Passages	Coût TTC	Nbr Passages	Coût TTC
Entrée D215	2	2 514,00 €		2	686,00 €	3	1 872,00 €
Rue du Stade	11	7 128,00 €		7	2 401,00 €	11	3 168,00 €
Terrain foot	16	10 176,00 €		18	5 760,00 €	18	6 480,00 €
Abords terrain de foot	8	5 961,00 €		9		9	
Terrain peupliers/maternelle	1	252,00 €		2	784,00 €	2	648,00 €
Aire de jeux	16	7 296,00 €	+ Haie (2 passages)	15	5 635,00 €	11	4 608,00 €
TOTAL		33 327,00 €			15 266,00 €		16 776,00 €

Par 14 voix pour et 1 abstention, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

↳ CHOISIT l'entreprise de M. TAHRI pour un montant TTC de 15 266 €.

Subvention à l'association la Campélienne Animations

L'association « La Campélienne Animations » a organisé, en collaboration avec la Commune, l'évènement des 40 ans du film « La Soupe aux Choux » le samedi 11 septembre dernier. Le journaliste Thomas LEODET a réalisé une exposition et publié un livre « Le dernier envol » sur ce film. Il a semblé opportun d'acheter quelques exemplaires pour la Commune afin de les offrir lors de divers événements. M. le Maire propose de rembourser cette dépense par une subvention à hauteur de 345 €.

Adopté à l'unanimité.

Contribution financière au RPI Andrezel Champeaux Saint-Méry et décision modificative sur le budget communal M14

M. HOLVOET explique que cette année a été compliquée pour le RPI. D'une part, il a dû faire face à des travaux imprévus d'entretien des locaux (radiateurs, chaudière, système de VMC...). Une remise à niveau des différentes installations était nécessaire. Des contrats d'entretien ont été passés afin de pérenniser le fonctionnement général. Dans le cadre de la crise sanitaire, il a fallu acheter divers produits d'entretien. Par ailleurs, le RPI fait face à une baisse de recettes du fait de la chute de fréquentation des services périscolaires en période de crise.

Le RPI a besoin d'un financement complémentaire. Par conséquent, les différentes communes sont mises à contribution conformément aux règles de répartition. Pour Champeaux, le montant s'élève à 22 434,72 €.

Afin de réaliser cette dépense, il est nécessaire de prendre la décision modificative suivante :

Dépenses de la section de fonctionnement

Chapitre	Compte	Libellé du compte	Montant
67	678	Autres charges exceptionnelles	- 23 000,00 €
65	65541	Contribution au fonds de compensation des charges territoriales	+ 23 000,00 €

À l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

↳ ACCEPTE que la Commune de Champeaux verse une participation au RPI Andrezel Champeaux Saint-Méry à hauteur de 22 434,72 €.

↳ APPROUVE la décision modificative sur le budget communal M14.

Travaux d'installation de ralentisseurs rue du Stade

Afin d'améliorer la sécurité routière sur la D215, rue du Stade, il est envisagé la pose de plusieurs ralentisseurs.

Il est proposé de déposer un dossier de subventions pour deux ralentisseurs au travers des redistributions des amendes de police. Un dossier sera constitué, auprès du Département de Seine-et-Marne, qui pourrait donc participer au financement de ces ralentisseurs.

Plan de financement :

2 RALENTISSEURS		
6 900,00 €		
Subvention	50 %	3 450,00 €
Autofinancement	50 %	3 450,00 €

Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Point sur la future maison médicale

M. le Maire informe le Conseil que, lors de la séance de la CCBRC de la veille, il a été décidé du lancement des maisons médicales de Champeaux et de Soignolles-en-Brie. La Société d'Économie Mixte (SEM) d'Ile-de-France va procéder au lancement de l'opération : acquisition des terrains, réalisation de plans avec les professionnels de santé.

La réalisation de cette maison médicale sera sans impact financier pour la Commune car c'est la SEM IDF qui va porter le projet. M. le Maire signale au Conseil que le Docteur MONCHI, les deux infirmières, la kinésithérapeute et l'ostéopathe de Blandy-les-Tours sont très intéressés pour rejoindre la future structure. À la question posée à propos

de la construction des maisons Séniors, M. le Maire répond que le projet est du ressort d'un investisseur privé.

Psychologue scolaire de Mormant – Achat groupé de matériel

M. le Maire informe le Conseil qu'il a dû prendre une « décision du Maire » afin de signer la convention avec la Mairie de Mormant pour l'achat de matériel destiné au psychologue scolaire. Le montant de la dépense est de 186,59 €.

Information suite à Commission du SMETOM

Mme LE LOUËDEC signale qu'elle a assisté à une commission du SMETOM à propos des dépôts sauvages. Elle fera parvenir le compte rendu de cette commission à M. le Maire.

Information suite à Commission sur le tourisme et la mobilité de la CCBRC

Mme PASTOR a assisté à la Commission sur le tourisme et la mobilité organisée par la CCBRC. Chaque Commune

de la CCBRC doit mener une réflexion sur des liaisons douces en vue de relier des villages entre eux.

Accueil d'un nouveau membre au CCAS

Mme PROUVIER signale que, suite à la démission de Mme Caroline MATUSEWICZ du Conseil d'Administration du CCAS, Mme Magali VINCENT a été désignée pour la remplacer.

Piscine de Grandpuits

M. HUBERT informe le Conseil que la piscine de Grandpuits a lancé deux nouvelles activités. Des cours collectifs tous niveaux le mercredi matin pour les enfants à partir de 6 ans et des séances d'aqua activités (gym, vélo, jogging) sur des créneaux le midi ou en fin de journée.

*Plus aucune question n'étant soulevée,
la séance est levée à 20 h 10,
le public n'ayant pas de question.*

Centre Communal d'Action Sociale

EXTRAIT DE LA SÉANCE DU MARDI 14 SEPTEMBRE 2021

Présents : Mmes PROUVIER, ADAMSKI, LE LOUËDEC, LÉVÊQUE, MARIÉ-SALL, RIVIÈRE, THOMAS, VINCENT, MM. LAGÜES-BAGET, HOLVOET.

Absente excusée : Mme DEWANCKER.

Secrétaire de séance : Mme PROUVIER.

ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation du compte rendu du 18 mai 2021.
- 2 - Démission d'un membre du CCAS.
- 3 - Accueil d'un nouveau membre au CCAS.
- 4 - Colis de Noël : confirmation du nombre de colis ; information au fournisseur et livraison début décembre 2021.
- 5 - Organisation du Banquet des Cheveux Blancs : traiteur ? musique ? (Florence et Ghislaine).
- 6 - Activité de la Cellule de Coopération Communale (CR du 22 juin 2021).
- 7 - Questions diverses.

Ajout d'un point : Allocation « Solidarité Énergie »

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 18 MAI 2021

Le compte rendu de la séance du 18 mai est approuvé à l'unanimité.

2 - DÉMISSION D'UN MEMBRE DU CCAS

Démission de Mme Caroline MATUSEWICZ qui a quitté la Commune pour s'installer en province. Elle a transmis sa lettre de démission reçue par mail le 14 septembre 2021.

3 - ACCUEIL D'UN NOUVEAU MEMBRE AU CCAS

Le Président introduit la présence de Mme Magali VINCENT et lui souhaite la bienvenue, nouvellement nommée au sein du CCAS en remplacement de Mme Caroline MATUSEWICZ.

Infirmière de profession, elle est sensible à l'humain et tient à apporter ses compétences au sein du Conseil d'Administration du CCAS.

Mme PROUVIER propose un tour de table afin que chacun puisse se présenter à Mme VINCENT.

4 - ATTRIBUTION DE L'ALLOCATION « SOLIDARITÉ ÉNERGIE »

Une demande d'allocation « Solidarité-Énergie » est présentée.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide d'attribuer cette allocation « Solidarité-Énergie »

Il n'y a pas de nouvelle demande pour le moment. Il est décidé d'adresser un courrier personnalisé aux personnes âgées de 75 ans et plus.

5 - COLIS DE NOËL

Pour mémoire : les colis sont offerts aux Anciens de Champeaux (personnes âgées de 70 ans et plus) lors du banquet des Cheveux Blancs. Le montant du colis pour les personnes seules est fixé à 20 € et celui pour les couples à 25 €.

Le CCAS du 18 mai dernier a décidé de retenir la Société « VIGA FRANCE », 201 route de la Seds – Bât. C – 13127 Vitrolles pour cette année.

Nombre de colis à commander :

Nombre de colis	Colis	Prix unitaire	Total T.T.C.
49	Simple	20,00 €	980,00 €
26	Couples	25,00 €	650,00 €
Montant total			1 630,00 €

Le Conseil d'Administration vote à l'unanimité pour cette commande. Une date de livraison sera demandée au fournisseur pour fin novembre/début décembre.

6 - ORGANISATION DU BANQUET DES CHEVEUX BLANCS

Après débat, le Conseil d'Administration émet un avis favorable pour la tenue du banquet des Cheveux Blancs dont la date est fixée au dimanche 12 décembre 2021.

Mme PROUVIER présentera donc une proposition budgétaire au Conseil Municipal pour son financement.

Les prestataires suivants seront sollicités :

- Traiteur : l'Hôtel du Sauvage - 27 rue de Paris 77320 La Ferté-Gaucher
- Musique : IsaMusic : un chanteur-accordéoniste-synthétiseur (un musicien)
- Fleurs : fleuriste de Verneuil-l'Étang ; comme les années passées Mme LÉVÊQUE reprendra contact avec elle.

Bien entendu, les règles sanitaires en vigueur à la date du banquet seront respectées.

En effet, il sera probablement nécessaire de procéder au contrôle du pass sanitaire des participants. Il est actuellement en vigueur jusqu'au 15 novembre prochain.

7 - ACTIVITÉ DE LA CELLULE DE COOPÉRATION COMMUNALE

Une réunion de la Cellule de Coopération Communale (CCC) a eu lieu le 22 juin dernier, afin de faire le point sur les appels réalisés pendant la période de crise sanitaire.

L'évolution sanitaire, favorable depuis l'amélioration de la couverture vaccinale, permet d'interrompre les appels hebdomadaires.

La campagne nationale Canicule est activée du 1^{er} juin au 15 septembre. Les membres de la cellule seront susceptibles d'intervenir en cas de canicule au cours de l'été.

8 - QUESTIONS DIVERSES

- Point sur les demandeurs d'emploi :

Nombre de demandeurs : **23** - Hommes : **12** - Femmes : **11** - Indemnisables : **21** - Non indemnisables : **2**.

- Convention AIPI / Bail à réhabilitation des logements de la Poste :

M. HOLVOET communique les informations transmises par Mme Sabine PASUTTO, responsable AIPI :

Ce dossier semble difficile à gérer et rencontre quelques péripéties, notamment le retard dans la procédure du dossier de financement auprès de l'ANAH.

Il y a cependant de bonnes nouvelles :

1 - La Région pourrait participer financièrement à ce projet, mais ses prochaines commissions n'interviendront qu'à la fin du 1^{er} trimestre 2022.

2 - Sur le plan technique, la phase « PRO » est validée.

Étant donné les retards dans ce dossier, il faudra envisager un nouvel avenant de prolongation du bail.

- Nouveau dispositif national : **Le Pass'sport**

M. HOLVOET suggère de diffuser via PanneauPocket ou la page Facebook de la Commune les informations concernant le Pass'sport.

Ce pass s'adresse aux familles bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire versée par la Caisse d'Allocations Familiales. Tous les bénéficiaires sont donc informés de ce dispositif par cet organisme.

Bien entendu, ce dispositif est cumulable avec le passeport Jeunes proposé par le CCAS.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 20.

Le CCAS vous informe

Allocation « SOLIDARITÉ ÉNERGIE » 2021

Depuis 2015, l'État a mis en place un dispositif d'aide au paiement de la facture d'énergie à destination des ménages disposant de revenus modestes : « Le chèque Énergie ».

En complément de ce dispositif national, le CCAS a décidé d'attribuer une aide forfaitaire annuelle pour contribuer aux dépenses financières énergétiques (électricité, gaz, bois, etc.) des ménages âgés les plus précaires de notre commune. Selon le revenu fiscal de référence, le montant du forfait s'élève à 120 €, 100 € ou 70 €.

Qui peut en faire la demande ?

- Les personnes âgées de plus de 75 ans

Quel est le barème de revenus ?

Revenus annuels	
Personne seule	Participation annuelle du CCAS
Jusqu' à 10 152 €	120 €
De 10 152 € à 12 252 €	100 €
De 12 253 € à 13 236 €	70 €
Au-delà de 13 237 €	Pas de participation

Revenus annuels	
Ménage	Participation annuelle du CCAS
Jusqu' à 18 816 €	120 €
De 18 816 € à 20 604 €	100 €
De 20 605 € à 21 300 €	70 €
Au-delà de 21 301 €	Pas de participation

Les personnes concernées doivent adresser au CCAS :

- le dernier avis d'imposition (revenus 2020)
- un relevé d'identité bancaire,

Le versement du forfait s'effectuera par virement sur le compte bancaire du bénéficiaire dès constitution du dossier et délibération par le CCAS.

Afin d'assurer la confidentialité, seule Mme PROUVIER, responsable du CCAS, traitera ces dossiers.

L'étude des demandes se fera du **1^{er} octobre au 31 décembre 2021**.

Rappel AIDE À LA RENTRÉE SCOLAIRE AIDE À LA CANTINE

Comme chaque année, le CCAS attribue une aide à la rentrée scolaire et une aide à la cantine sous conditions de ressources.

L'ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE s'élève à

- 30 € pour les enfants du primaire,
- 40 € pour les collégiens,
- 60 € pour les lycéens et étudiants.

Le quotient familial ne doit pas dépasser 765 €.

Les conditions d'attribution de l'aide à la cantine restent inchangées. (Voir Vie@Champeaux n° 131 de juillet-août 2021).

Ne tardez pas à faire votre demande !

**Date limite impérative de dépôt des demandes en mairie :
31 décembre 2021.**

Plus d'informations sur notre page Facebook et sur le site internet de la commune

<https://champeaux77.fr>



**VOUS AÏDEZ
UN PROCHE ÂGÉ OU EN SITUATION
DE HANDICAP ?**

**PÔLE
AUTONOMIE
TERRITORIAL
MELUN**
24 rue du colonel Picot – 77000 Melun

**LE DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE
À VOTRE ÉCOUTE**
UNE LIGNE DÉDIÉE N° 800 08 41 77

OCTOBRE

Prochaines permanences du PAT à Mormant :
18 novembre et 16 décembre 2021
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Sur rendez-vous le matin et accès libre l'après-midi
Centre Médico-social place du 19 mars 1962
77720 MORMANT
Plus d'infos au 01 64 52 24 48 ou sur www.pat-melun.fr

État Civil

Naissances

Le 11 août 2021, Loïc HOËPPE et Cindy GUYOT ont eu la joie d'accueillir deux petites filles : LYA et NINA.

Le 24 septembre 2021, une petite fille, MARGOT, est arrivée chez Guillaume CHARPENTIER et Delphine VASSEUR.

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.

NOUVEAUTÉS À LA PHARMACIE DE CHAMPEAUX



La pharmacie de Champeaux vous propose de récupérer vos ordonnances à domicile et assure la livraison des médicaments. Il suffit d'appeler au 01 60 69 97 60.

Notre pharmacie vous propose également une consultation gratuite avec une ORTHOPÉDISTE-ORTHÉSISTE. Soulager les douleurs articulaires (dorsales, cervicales), accompagner la perte de poids (ceinture de maintien abdominale sur mesure).

Des soins de podologie : jambes lourdes, varices, etc. Le rendez-vous est à prendre à la pharmacie pour tous les jeudi après-midi.



BOULANGER PATISSIER

Khalissa et Stéphane sont nos nouveaux boulangers. Installés depuis fin août, ils proposent un pain croustillant, des viennoiseries moelleuses et des pâtisseries qui font vibrer nos papilles ! À consommer sans modération ! Merci à eux d'assurer la relève et bienvenue dans notre village dynamique !



C'est arrivé près de chez vous



Vide-greniers + Puces des couturières + Repas-Thé dansant de l'ACC

Tout d'abord, notre Vide-greniers du 5 septembre a tout de même pu se dérouler avec le soleil et quelques nuages ! Mais moins d'exposants (pas de pass sanitaire ?) qu'espérés, mais beaucoup de visiteurs qui ont pu se restaurer avec les moules-frites, merguez-frites et les gâteaux faits maison. Au final, bonne recette ! Ensuite, la nouvelle manif

des Puces des Couturières du samedi 25 septembre a connu un grand succès (20 exposants et de très nombreux visiteurs). Cette manif sera reconduite en 2022. Et, pour terminer notre Week-end Générosité, le dimanche 26 septembre il y a eu le Repas/Thé dansant avec 70 personnes. Quel immense plaisir de tous nous retrouver lors de ce repas, la dernière fois était en février 2020 (juste avant le Covid). À nouveau une belle recette !

Maintenant, pour la fin de saison : Sam. 20 nov. + Dim. 21 nov. : Marché de l'Avent (Noël), où nous espérons voir de nombreux exposants et visiteurs.



C'est arrivé près de chez vous



« ACC - Puces des Couturières : voilà ce que vous auriez pu voir si vous étiez venus ! »



Congrès Départemental de l'UFSM (Union Fédérale de S.-et-M. - Anciens Combattants)

Le dimanche 3 octobre, la Commune de Champeaux et l'AACPB ont accueilli le Congrès Départemental de l'UFSM afin d'honorer les Anciens Combattants morts pour la France. D'abord, accueil des Anciens Combattants et des porte-drapeaux du Département à la Campélienne, puis Assemblée Générale où il fut question des différents problèmes qui touchent l'institution. Dans le courant de la matinée, réception des différentes autorités civiles et militaires parmi lesquelles le directeur de Cabinet du Préfet, le Député M. J.L. Thiériot, et M. le Maire Yves Lagües-Baget, ainsi que le représentant des autorités militaires. Ensuite, sous une pluie battante, direction le Monument aux Morts de Champeaux afin de rendre hommage à tous les Combattants Campéliens (et autres) morts pour la France. Pour terminer par le Repas à la Campélienne avec 60 convives.

D'autre part, l'AACPB vous rappelle que les Cérémonies de l'Armistice 1918 auront bien lieu le JEUDI 11 NOVEMBRE à Champeaux et Saint-Méry. Un document sera affiché et/ou distribué afin de vous indiquer les différents horaires du déroulement.



Bourse aux jouets, modélisme... de l'ACC

Les 9 et 10 octobre, l'Association Caritative Campélienne organisait, à la Campélienne, sa deuxième Bourse aux jouets, modélisme et miniatures. Elle a connu le succès puisque une vingtaine d'exposants (masqués et avec pass sanitaire) avaient répondu présents. Mais, c'était sans compter avec le beau temps (merci beau temps !), ce qui nous a permis d'y voir beaucoup de visiteurs. La pandémie a l'air de nous laisser vivre à nouveau ! Et c'est tant mieux, car nous vous donnons rendez-vous les 20 et 21 novembre pour notre 11^e Marché de Noël (Avent). Venez nombreux. Merci.



Vie quotidienne - Vie pratique

☺ CALENDRIER

Quelques dates à retenir pour fin 2021

11 novembre : Cérémonie Armistice 1918
20 et 21 novembre : Marché de Noël de l'ACC
4 décembre : Téléthon de la Campélienne Animations
12 décembre : Banquet des Cheveux Blancs

Il est rappelé que les associations – campéliennes ou autres – peuvent nous faire parvenir le calendrier prévisionnel de leurs manifestations, ceci afin que cela puisse paraître dans *Vie@Champeaux*. Il sera mis à jour à chaque parution.

Il est à signaler que *Vie@Champeaux* est envoyé aux 22 communes du canton, ainsi qu'aux écoles du RPI (Andrezel-Champeaux-Saint-Méry) !



Marché de Noël (Avent) de l'ACC

L'ACC organise les **samedi 20 et dimanche 21 novembre** son 11^e Marché de Noël (Avent) où, tout au long de ce week-end, vous pourrez voir le clown Bozo et son atelier Maquillage, ainsi que le Père Noël et ses friandises. Sans oublier surtout les différents produits exposés ! Nous vous y attendons nombreux. Bien que nos manifestations n'aient pu se dérouler qu'à partir de septembre 2021, cela pourrait nous permettre d'apporter, contrairement à 2020 (Marché annulé because Covid), un supplément de joie et de bonheur à ces enfants traités contre le cancer à l'IGR de Villejuif !

☺ ANNONCES

Vend Roue complète NEUVE SUV 2008

Pneu MICHELIN Energy Saver 205/55R16 (jamais montée). M. CHÉCHIN (77720 Champeaux)
Contact : bernard.chechin@orange.fr, 01.60.66.92.54

Vends Piano droit RIPPEN style américain

Cause déménagement, cadre métal (marque hollandaise, fabrication européenne). Piano robuste, utilisé quotidiennement, bon état, idéal comme piano d'étude.
Dimensions : L : 141 cm, P : 56 cm, H : 108 cm.
A récupérer sur place à Champeaux. Prix 250 € à débattre.
Contact : M. Michel BOURNAUD - 06 50 54 61 56 - michel.bournaud@free.fr. Détails sur <https://cal-77.pages-perso-orange.fr/Document/Annonces.htm>.

Micro-crèche « LES 2 COURTES ÉCHELLES »

9, rue Ste-Fare à Champeaux
Tél. : 06 88 52 64 04 et contact@partenaire-parents.com
Site Internet : www.partenaire-parents.com
Elle accueille tous les enfants de la région.

Assistante maternelle agréée

Assistance maternelle agréée cherche enfants à garder à la journée. Renseignement : 01 64 06 10 71.

Garde d'enfants

Éducatrice de jeunes enfants de formation (12 ans) et assistante maternelle depuis 5 ans, je vous propose d'accueillir votre enfant à la journée. Je l'accompagnerai (en collaboration avec vous) à chaque étape de son développement. N'hésitez pas à me contacter pour échanger au 06 32 29 31 80.

Les artisans de Champeaux

PAP RENOV' COUVERTURE

M. Cédric PAPIILLON
17, rue de la Ferronnerie à Champeaux
Tél. 06.34.68.37.92 et paprenovcouverture@gmail.com

Les Jardins de Marjolaine - Entrepreneur de jardin

Aménagement et entretien d'espaces verts : maçonnerie extérieure, plantation, élagage/abattage, taille, contrat d'entretien annuel, petits travaux de jardinage (agréé Services à la Personne) : 161, rue du Pourtours des Fossés.
Tél. : 01 64 38 71 01.
E-mail : lesjardinsdemarjolaine@orange.fr
Internet : <https://lesjardinsdemarjolaine.com>

DMM 77 - Dépannage Mécanique Multiservices

- Matériels de travaux publics, levage et manutention
- Matériels d'espaces verts, robots de tonte, motos
- Vente d'outillage, de consommable pour particuliers et professionnels

David MAUTÉ : e-mail : david.maute@sfr.fr
26, rue de la Ferronnerie à Champeaux.
Tél. : 01 74 82 60 31 ou 06 83 85 42 00

MOREAU FALGOUX (Dépannage chauffage-Plombier)

15, rue Guillaume de Champeaux à Champeaux.
Tél. : 01 60 66 95 37.

Messes ou célébrations du groupe paroissial

Andrezel/Champeaux/Saint-Méry
Blandy-les-Tours/Chatillon-la-Borde/Fouju

Novembre 2021 :

Lundi 1^{er} : Fête de la Toussaint « de tous les Saints » :
9 h 30 messe à l'église de Bombon et 11 h messe à l'église de Mormant.
Dimanche 14 : 9 h 30 messe à la Collégiale de Champeaux.
Dimanches : 7 - 14 - 21 et 28 : 11 h messe à l'église de Mormant.

Décembre 2021 :

Dimanche 12 : 9 h 30 messe à la Collégiale de Champeaux.
Dimanches : 5-12-19 et 26 : 11 h messe à l'église de Mormant

Messes de Noël :

Vendredi 24 décembre :
- 18 h messe à l'église de La Chapelle-Gauthier.
- 20 h messe à l'église de (lieu à déterminer)
Samedi 25 Décembre : 11 h messe à l'église de Mormant.

Prêtre responsable du secteur paroissial : Père MICHARD : presbytère de Mormant : Tél. : 01 64 06 90 80.
Pour tous renseignements, contacter : Mme Léone ROLLAND, coordonnatrice du secteur, au 01 64 06 37 44.

Nouvelles du RPI



LA RENTRÉE SCOLAIRE

En ce début d'année scolaire, nous ne pouvons que nous réjouir de l'ouverture de la sixième classe du RPI. Cette classe est affectée à la maternelle dont les effectifs, cette année, sont très importants surtout en petite section.

Les élèves de grande section de maternelle sont donc, pour cette année, accueillis à l'école primaire de Champeaux. La proximité de la maternelle, la facilité pour l'ATSEM de rejoindre la classe des GS l'après-midi, des critères pédagogiques et pratiques sont à l'origine de ce choix. L'an prochain, le choix de l'emplacement de cette classe supplémentaire dépendra du maintien ou non de celle-ci et de l'effectif des enfants de grande section. En effet, au-delà de

15 enfants le choix de la classe d'Andrezel s'imposera.

Merci à Madame l'inspectrice de l'Éducation Nationale d'avoir entendu nos difficultés, merci également à l'équipe enseignante dont l'investissement important n'est pas pour rien dans cette décision, merci enfin aux trois communes pour leur soutien sans faille.

Comme vous le savez, nous avons ouvert la garderie du matin aux élèves de primaire. Mais cette ouverture impose certaines obligations afin d'éviter au maximum le brassage des élèves comme le prévoit le protocole sanitaire. Je rappelle donc aux parents que l'inscription à la garderie du matin est obligatoire pour les élèves de primaire, compte tenu du nombre de places limité. De plus, la prestation sera facturée que l'enfant soit ou non présent, si les parents n'ont pas pris soin de le désinscrire, car ce faisant, la place ne peut pas être utilisée par un autre enfant. Je compte sur votre sens des responsabilités pour nous aider à faire vivre ce service tant que durera la pandémie.

Je terminerai « ces nouvelles du RPI » en remerciant très chaleureusement la société IC entreprises – Vinci Energies pour les dons importants de mobilier de bureau qu'elle a mis à la disposition du RPI. Puissent de nombreuses entreprises suivre cet exemple...

*Jean-Pierre HOLVOET
Président du RPI ACSM*

Savez-vous que...

SÛRE
SERVICE UNIQUE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

FAIRE AVEC BRIE DES RIVIÈRES ET CHÂTEAUX

Le conseiller Maîtrise de l'énergie mis à disposition par la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, délivre des conseils **NEUTRES, OBJECTIFS** et **GRATUITS** sur la rénovation énergétique du bâti à destination des particuliers et des professionnels

PERMANENCES EN MAIRIE

- > Lundi après-midi à Coubert
- > Mardi matin à Guignes
- > Mardi après-midi à Ozouer-le-Voulgis
- > Jeudi matin à Pamfou
- > Jeudi après-midi à Sivry-Courtry

POUR CONTACTER VOTRE CONSEILLER :
01 60 66 67 63
sure@ccbrc.fr

CHAMPEAUX A CÉLÉBRÉ LES 40 ANS DE LA SOUPE AUX CHOUX

Le 11 septembre 2021, Champeaux a célébré les 40 ans de « La soupe aux choux »

Ce film de Jean Girault, sorti en salle le 2 décembre 1981 a, en effet, été tourné en partie à Champeaux.

A la demande de M. le Maire de Champeaux, la Campélienne Animations s'est mobilisée pour faire de cette journée un moment convivial et festif.

Dès le matin, une dizaine de photos du film ont été installées sur des chevalets devant les différents lieux de tournage : à l'ancienne mairie (la gendarmerie dans le film), la poste, la charcuterie, la boulangerie, l'hôtel de France, la place du Marché.

L'après-midi, les gens pouvaient visiter l'exposition de photos et de documents inédits collectionnés par M. Thomas LEODET, journaliste belge, auteur du livre « La soupe aux choux, le dernier envol » qu'il dédicait à tous ceux qui en faisaient l'acquisition.

À 17 heures, la compagnie Proscenium a joué plusieurs saynètes inspirées du film. Du grand art apprécié par de très nombreux visiteurs venus exprès pour cette occasion.

La soirée fut l'occasion de déguster la fameuse soupe aux choux qui avait séduit la Denrée et de trinquer au perniflard, boisson fort appréciée du Glaude et du Bombé.

Le succès fut tel que nous avons été débordés et tout juste en mesure de satisfaire l'appétit de tout ce beau monde.

En soirée, la projection du film en présence d'anciens de l'équipe de tournage, réservée aux membres de l'association munis d'un pass sanitaire, a été très appréciée.

La qualité de la projection est à mettre au compte de l'équipe de la Campélienne Animations qui s'est procurée du matériel professionnel pour l'occasion.

Nous tenons à remercier le public venu en nombre, les mairies de Verneuil et du Châtelet pour le prêt de grilles d'exposition, la société les 2 L pour le matériel audio-visuel, la compagnie Proscenium pour ses prestations très remarquées et appréciées, les acteurs et membres de l'équipe de tournage qui se sont déplacés, M. LEODET pour la mise à disposition de ses documents, M. FERCHOULI pour le prêt d'éléments de décoration (laitière, pot à lait, fourche..), M. ROBAR qui nous a prêté une affiche du film, format pantalon et tous les bénévoles qui nous ont apporté généreusement leur aide.

Suite à cette expérience très convaincante, nous réfléchissons à l'idée de mettre en place de façon régulière des projections de films à la Campélienne.

Vos avis en retour nous intéressent (message à adresser à campelienne.animations@gmail.com).



Informations utiles

URGENCES MÉDICALES

En cas d'urgence ou de doute, il faut appeler le 15 (S.A.M.U.). Un médecin vous répondra.

PHARMACIE DE GARDE

Téléphoner au commissariat le plus proche (17) ou la gendarmerie (01.64.51.39.20) pour connaître la pharmacie de garde.

NETTOYAGE MÉCANISÉ

Nous vous informons que la société PREJAM procèdera au nettoyage des caniveaux le **premier lundi** (courant matinée) de chaque bimestre. **Prochain passage le lundi 6 décembre 2021.**

Ce nettoyage mécanisé nécessitera, autant que possible, l'accès maximum auxdits caniveaux.

ANIMAUX ERRANTS

La commune a délégué l'enlèvement des animaux errants, abandonnés, dangereux, blessés ou morts sur la voie publique, à la **S.A. SACPA** de Vaux-le-Pénil, Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 13 h (sauf jours fériés).

RAMASSAGE DES DÉCHETS (contact SMETOM GEEODE : 01 64 00 26 45 ou contact@smetom-geeode.fr)

Ordures ménagères : tous les jeudis de novembre et décembre 2021 :

4, 11, 18 et 25 novembre, 2, 9, 16, 23 et 30 décembre 2021.

Emballages : tous les lundis des semaines impaires : lundis 8 et 22 novembre, 6 et 20 décembre 2021.

Attention : Les déchets verts et les encombrants sont à amener aux déchetteries suivantes :

- MORMANT, rue des Frères Lumière (derrière Intermarché).
 - VERNEUIL-L'ÉTANG, près de la station d'épuration au lieu-dit « Les Fontaines de Vernouillet ».
- (voir horaires en dernière page ou sur le site <https://www.smetom-geeode.fr/>)

Pour une première inscription, il sera demandé de vous présenter à la Mairie muni(e) d'une pièce d'identité avec photo et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois qui fera la demande de carte auprès du SMETOM GEEODE.

ASSISTANTE SOCIALE AFFECTÉE AUX COMMUNES

Joindre le Service Social Départemental au 01 64 25 07 30 ou se rendre directement à l'une des permanences d'accueil :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h à Tournan, 16, place Edmond de Rothschild
- Lundi et vendredi de 13 h 30 à 16 h 30 et mercredi de 9 h à 12 h à Brie-Comte-Robert, 17 rue Petit de Beauverger - Hôpital local
- Mercredi de 13 h 30 à 16 h 30 à Mormant, place de la Marelle.

PanneauPocket à CHAMPEAUX



L'application mobile qui vous rapproche de votre Mairie

La commune de CHAMPEAUX se dote d'un nouvel outil digital pour communiquer auprès de la population et permettre une information en temps réel des actualités du village.

Le principe de PanneauPocket est simple : les informations et alertes de la mairie sont consultables depuis l'application sur votre téléphone ou tablette (infos également accessibles à partir d'[Internet](#)). L'actualité est maintenant à portée de poche !

Les informations et événements seront notifiés en temps réel.

Nous proposons d'y publier toute information relative à la mairie et tous les événements de nos associations.

Il vous suffit de télécharger l'application sur un smartphone et d'ajouter Champeaux en favori (Cliquer sur le cœur à côté du nom Champeaux). Plus d'informations sur le site <https://www.panneaupocket.com/>

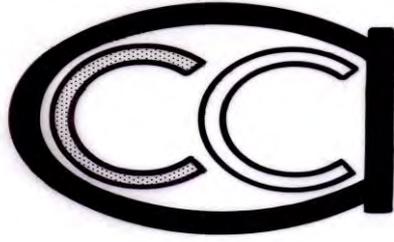
PanneauPocket permet aussi de rester connectés aux informations des communes voisines, ou lieux de vacances.

Téléchargeable gratuitement sur Apple store pour les téléphones IOS ou google play pour les téléphones Android.

Liens utiles

Internet : <https://www.champeaux77.fr> (mairie), <http://www.briedesrivieresetchateaux.fr> (CCBRC)
Courriel : mairie.champeaux.77@wanadoo.fr, Facebook : <https://www.facebook.com/mairiedechampeaux>

CHAMPEAUX



SAM. 20 - DIM. 21 NOVEMBRE

10 h à 18 h à la Campélienne

GRAND

MARCHE de L'AVENT

**Artisanat de : Bijoux - Jouets - Dentelle
Céramique - Objets déco - Gastronomie...**

au profit des enfants traités contre le cancer

Rens. : 01.60.66.92.54 / 06.33.43.63.50

LA MUNICIPALITE ET LE CCAS ONT LE PLAISIR DE VOUS INVITER AU
BANQUET DES CHEVEUX BLANCS



Le dimanche 12 décembre 2021 à partir de 12h30 à la Campélienne.

Le repas est offert aux Campéliennes et Campéliens de 65 ans et plus.

Pour les autres personnes, la participation est de 38 euros.



Passé sanitaire obligatoire

BULLETIN RÉPONSE A REMETTRE AU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE **AVANT LE 1^{er} DÉCEMBRE 2021**

M. et * / ou Mme * : participera(ront) * au repas
Campélien(ne) de 65 ans et plus : 0 € X (nombre de personnes)
Montant de la participation : 38 € X (nombre de personnes)

Payable à l'inscription par chèque à l'ordre du Trésor Public.

* Rayer les mentions inutiles.

Champeaux. le / / 2021

LUTTE CONTRE L'ÉPIDÉMIE DE COVID 19

Centres de vaccination en Seine-et-Marne¹

La campagne de vaccination se poursuit.

Retrouvez ici tous les centres de vaccination en Seine-et-Marne accessibles dès 12 ans.



Les Centres de vaccination en Seine-et-Marne

Qui peut se faire vacciner ?

Toutes les personnes majeures peuvent se faire vacciner, de 12 à 17 ans sous réserve d'autorisation parentale

Où se faire vacciner ?

En ligne via le QR Code



Les Centres de Vaccination près de chez vous

Disney, Fontainebleau, Meaux, Melun, Chelles, Coulommiers, Provins, Dammartin-en-Goële, Saint-Fargeau-Ponthierry, Noisiel, Tournan-en-Brie, Pontault-Combaut, Savigny-le-Temple, Combs-la-Ville, Montereau-Fault-Yonne

Villes de Seine-et-Marne (détails en suivant les liens)	Adresse	Téléphone
MELUN	8 rue de Vaux	01 81 74 27 00
MONTEREAU-FAULT-YONNE	Salle Rustic Place du Calvaire	01 82 34 00 25
SAINT FARGEAU PONTIERRY²	Salle de l'hôtel de ville 185 avenue de Fontainebleau	06 25 40 55 22
PONTAULT-COMBAULT	Salle des fêtes Jacques Brel Rue du Plateau	01 70 05 48 88
COULOMMIERS	77 avenue du Général Leclerc	01 64 75 39 27
FONTAINEBLEAU	Gymnase Lucien Martinel route de l'ermitage	01 77 03 81 80
PROVINS	Centre sportif et culturel Saint-Ayoul 10 rue du Général Delort	01 64 60 40 24
SAVIGNY-LE-TEMPLE	Salle Le Millénaire 3 place du 19 Mars 1962	01 81 74 27 00
COMBS-LA-VILLE	Salle des fêtes - 9 rue Marcellin Berthelot	Pas de numéro
TOURNAN-EN-BRIE	Salle des fêtes - Rond-Point Claude Santarelli	Pas de numéro

VACCINATION

Cellule d'information au public

Des questions sur la vaccination en Seine-et-Marne ?

01 64 71 77 79

Appelez la cellule de
8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
7J/7



¹ Source : <https://www.seine-et-marne.gouv.fr/Actualites/Actualite-du-prefet/Covid-19-Centres-de-vaccination-en-Seine-et-Marne>

Les ateliers du parcours prévention



Un grand pas vers
l'autonomie des retraités

Ils nous soutiennent et nous font confiance



Des ateliers pour maintenir ses capacités et entretenir l'estime de soi

- **Bien sur internet** : ce sont 10 séances sur 5 semaines, d'une durée de 2h30 par séance, qui ont pour objectif de permettre aux participants de se familiariser avec les outils et pratiques favorisant leur autonomie numérique sur tablettes.
- **Peps Eurêka** : comporte 11 séances (durée moyenne : 2 h à 2 h 30) durant lesquelles l'animateur met en place des exercices ludiques destinés à mobiliser la mémoire, à renforcer les repères chronologiques et spatiaux et à stimuler la curiosité.
- **Bien dans ma résidence** : comporte 4 séances hebdomadaire, d'une durée de 2h à 2h30 pour améliorer son logement, faciliter son quotidien. Il existe des solutions simples et faciles à mettre en œuvre pour éviter les chutes à domicile qui sont l'une des principales causes d'accidents domestiques chez les plus de 60 ans.
- **Tremplin** : comporte 5 séances dont une 3 mois après l'atelier, d'une durée de 1h30 à 2h30. Être à la retraite ne signifie pas rester inactif, bien au contraire. C'est le moment de prendre soin de soi, de renouveler ses activités, d'aller à la rencontre des autres et de se lancer dans de nouveaux projets. Cet atelier est à destination des retraités de moins de 1 an.

Une conférence débat est proposée avant chaque atelier.

Renseignements et inscriptions

Après de TOURNEAUX Vincent, coordonnateur de secteur
Tel : 06.98.61.70.87

ou MEDDOUR Khalida, chargée de mission au 06.98.61.84.41

Mail : formation.tablette@delta7.org

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



**3 ET 4
DÉCEMBRE
2021**

LA CAMPÉLIENNE ANIMATIONS VOUS PROPOSE POUR CE 35° TÉLÉTHON

Le samedi 4 décembre 2021

Dans la cour de la Mairie de CHAMPEAUX de 9 h à 19 h

Vente de jus de pommes

Vente d'objets Téléthon

Vente de confitures

Récupération des sapins (préalablement commandés)

A l'école primaire, rue du Cloître

Avec la complicité des enfants et des enseignants, nous ferons passer aux parents, grands-parents et autres proches qui le désirent plusieurs épreuves scolaires (dictée de français, problèmes de mathématiques, histoire et géographie) afin d'obtenir un certificat d'études en faveur du Téléthon.

La participation est fixée à 2 Euros minimum au profit du Téléthon.

Venez passer un moment convivial tout en donnant aux enfants la possibilité d'échanger les rôles pour quelques heures, le tout dans un contexte pédagogique.

Plusieurs séances : 10 h - 12 h, 14 h - 16 h et 16 h 30 - 18 h 30

Appel aux généreux donateurs

Suite à la période de gel de ce printemps qui a engendré une pénurie de pommes, nous faisons appel à tous ceux qui veulent bien nous fournir gracieusement des **pommes**.

Merci d'avance

Contactez Jean-Pierre HOLVOET

j-pholvoet@sfr.fr ou 06 80 96 22 90

COMMANDE DE SAPINS DE NOËL

En commandant dès à présent votre sapin de Noël, vous contribuez à la recherche contre les maladies rares.

Votre commande doit nous parvenir **IMPÉRATIVEMENT** avant le 24 novembre 2021

AUCUNE COMMANDE NE SERA PRISE SUR PLACE

Votre sapin est à récupérer à la Mairie de Champeaux le samedi 4 décembre 2021 au matin.

Renseignements et réservation auprès de

Jean-Pierre HOLVOET – 6, rue Guillaume de Champeaux

77720 CHAMPEAUX - Tél. : 06 80 96 22 90

Remplissez le bon de commande au dos et joignez votre règlement par chèque à l'ordre de :

La Campélieenne Animations

Bon de commande

Taille	Prix unitaire	Quantité	Prix total
--------	---------------	----------	------------

Epicéa coupé

80 cm- 1 m sans bûche	12 €		
80 cm – 1 m avec bûche	16 €		
1 m – 1,25 m sans bûche	15 €		
1 m – 1,25 m avec bûche	19 €		
1,25 m – 1,50 m sans bûche	17 €		
1,25 m – 1,50 m avec bûche	21 €		
1,5 m – 1,75 m sans bûche	21 €		
1,5 m – 1,75 m avec bûche	26 €		
1,75 m – 2 m sans bûche	23 €		
1,75 m – 2 m avec bûche	28 €		
2 m – 2,50 m sans bûche	27 €		
2 m – 2,5 m avec bûche	33 €		

Nordman coupé

80 cm- 1 m sans bûche	18 €		
80 cm – 1 m avec bûche	22 €		
1 m – 1,25 m sans bûche	23 €		
1 m – 1,25 m avec bûche	27 €		
1,25 m – 1,50 m sans bûche	27 €		
1,25 m – 1,50 m avec bûche	31 €		
1,5 m – 1,75 m sans bûche	32 €		
1,5 m – 1,75 m avec bûche	37 €		
1,75 m – 2 m sans bûche	38 €		
1,75 m – 2 m avec bûche	43 €		
2 m – 2,50 m sans bûche	43 €		
2 m – 2,5 m avec bûche	48 €		
TOTAL			

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal et commune :

Téléphone :

LE SMIVOM vous propose de nouvelles activités pour cette saison :

ECOLE DE NATATION

à partir de 6 ans
(mercredi entre 9h et 11h)

AQUA FITNESS

AQUA GYM

AQUA BIKE

AQUA JOGGING

(Informations et inscriptions à l'accueil de la piscine)



ACCUEIL PUBLIC



PÉRIODE SCOLAIRE :

Lundi 17h / 20h

Mardi : fermeture hebdomadaire

Mercredi : 14h30 / 19h (structure gonflable)

Jeudi : 16h15 / 19h

Vendredi : 17h / 21 h

Samedi : 15h30 / 19h (structure gonflable)

Dimanche : 10h / 13h

PÉRIODE DE VACANCES :

Du lundi au vendredi :

14h30 / 19h

Samedi : 15h30 / 19h

Dimanche : 10h / 13h

PISCINE DE GRANDPUITS

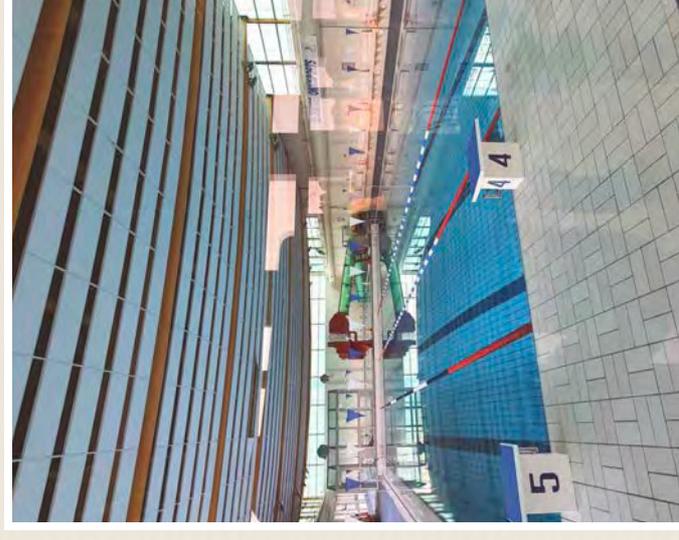
Retrouvez-nous sur

Facebook

Panneau Pocket

01 64 08 07 10

PISCINE DE GRANDPUITS



La piscine de Grandpuits est une piscine intercommunale composée d'un bassin de natation et d'un bassin de découverte.

Les communes adhérentes au SMIVOM sont :
Mormant, La Chapelle Gauthier, Grandpuits,
Aubepierre, Bombon, Fontenailles, Quiers,
Champeaux, Courtomer, Bréau, St Méry, St-Ouen,
Clos-fontaine.



TARIFS DES ENTREES :

Enfants jusqu'à 4 ans : 1,40 €

Enfants de 5 à 15 ans : 2,40 €

Adultes (à partir de 16 ans) : 3,80 €

COURS PARTICULIERS

Une séance : 15 €

ABONNEMENTS (12 entrées)

Enfants (5 à 15 ans) : 24€

Adulte : 38 €

AQUA FITNESS

Cours d'une heure

7€ la séance - 90€ les 15 séances

9€ la séance - 110€ les 15 séances (hors SMIVOM)

PRÉSENTATION DE NOTRE ÉQUIPE

Un directeur, 1 technicien, 2 hôtessees d'accueil, une secrétaire, 3 éducateurs sportifs et un surveillant sauveteur composent une équipe dynamique à votre service.



Jean-Marc PIERRE
Educateur sportif
Directeur



Franck AMPENOT
surveillant sauveteur



Joselyne OSOUF
Secrétaire / Agent d'entretien
Agent d'accueil



Christophe HEMON
Educateur sportif



Nathalie REYNA
Secrétaire



Sylvie POIRIER
Agent d'entretien
Agent d'accueil



Jean-François POIRIER
Technicien
Agent polyvalent



Sébastien MOLINA
Educateur sportif



Gianni ZANARDO
Educateur sportif

Informations locales

Présence du Maire

Le Maire et les adjoints vous reçoivent à la mairie sur RV.

Mairie

Place du Cloître, tél. 01.60.66.91.88.

Les **lundis** et **jeudis** de 13 h 30 à 18 h,
mardis et **vendredis** de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h,
samedis de 9 h à 12 h. **Fermée les mercredis.**

Site internet : <https://champeaux77.fr/>

PERMANENCES

RPI : Ancienne Mairie, Place du Cloître

Tél. : 01.60.66.96.47 ou 09.65.36.71.02

Les **lundis, mardis, jeudis et vendredis** :
de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 00 à 17 h 30,

Fermeture les mercredis et samedis

CCAS : s'adresser à la Mairie.

Agence postale

Rue Guillaume de Champeaux, tél. 3631 (appel non surtaxé)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 à 12 h 30,

Samedi : 8 h 30 à 13 h. **Fermée le mercredi.**

Relève du courrier : **Lundi au samedi** à 11 h 30.

Ramassage des déchets ménagers

Ordures ménagères : tous les jeudis*.

Emballages : lundi des semaines impaires*.

Horaires des déchetteries (horaire unique toute l'année) :

	Mormant et Verneuil-l'Étang	
Lundi	Fermé	14 h – 17 h
Mardi	9 h – 12 h	14 h – 17 h
Mercredi	9 h – 12 h	14 h – 17 h
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	9 h – 12 h	14 h – 17 h
Samedi	8 h 30 – 17 h 20	
Dimanche	Fermé	Fermé

* Exceptions jours fériés et jours précisés en *Informations Utiles*

Urgences

- **S.A.M.U.** : composez le 15 ou 01.64.10.67.50
- **Pompiers** : 18 **Police** : 17
- **Gendarmerie** : tél. 01.64.51.39.20
- **MU 77** : tél. 0825 826 505 (*Médecins*)
ou tél. 0825 747 737
- **Centre anti-poisons** : tél. 01.40.05.48.48
- **Drogues-Info-Service.fr** 7j/7 de 8 h à 2 h
(appel anonyme) 0 800 23 13 13 ou 01 70 23 13 13
- **S.O.S. Vétérinaires** : tél. 08.36.68.99.33
- **Gaz** (sécurité dépannage) : tél. 0800 47 33 33
- **Électricité** (dépannage) : tél. 09 72 67 50 77
- **Violences Femmes Infos** : composez le 3919
- **Enfant en danger (SNATED)** : composez le 119

Médecins - Kinésithérapeutes - Infirmières

MÉDECINS :

- **Docteur RICHARD** :
9 rue de la Libération, tél. 01.64.81.29.59
- **Docteur MONCHI** :
9 place du Marché, tél. 01.60.66.96.96

KINÉSITHÉRAPEUTE :

- **Mme SYLVAIN FIERIN** :
1 rue de la Ferronnerie, tél. 01.60.66.97.79

INFIRMIÈRES :

- **Mmes CARDENNE et VOISIN** :
14 rue Eugène Chassaing, tél. 01.60.66.99.15

SOPHROLOGUE :

- **M. Rémy MAUPOINT** :
14 rue de Malvoisine, tél. 06.82.36.33.92

Commerces (horaires à aménager en fonction du couvre-feu)

- **LE TRIANGLE VERT** – Bar-Tabac-PMU
1 rue du Cloître, tél. 09 61 26 39 96
Lundi au vendredi de 7 h à 13 h et de 15 h à 19 h 30,
samedi de 8 h à 19 h 30 et **dimanche** de 9 h à 13 h.
- **BOULANGERIE** : place du Marché,
Tél. 01.60.66.91.55.
Lundi, jeudi et vendredi, de 7h à 13h30 et de 15h30 à 20h
mercredi et samedi, de 7 h à 13 h 30 et de 16 h à 20 h
et le **dimanche** de 7 h à 13 h. **Fermé le mardi.**
- **PHARMACIE DE CHAMPEAUX** : 8 r. de la Ferronnerie
Tél. 01.60.69.97.60 - Fax 01.60.69.95.03
Lundi au vendredi : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 20 h,
samedi : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 19 h.
- **LA PALMERAIE DU SUD** – Restaurant
7 ter rue de la Libération, tél. 01.60.68.65.89.
Mardi au samedi : midi et soir et **dimanche** midi.
- **LE CHALET – PIZZAS À EMPORTER**
3 rue de Malvoisine - Tél. : 06.46.30.31.66
Mardi, mercredi, jeudi de 18 h 30 à 21 h 30,
vendredi, samedi de 18 h 30 à 22 h 00.
- **RABET MARKET** – Alimentation :
Place du Marché, tél. 01.60.66.94.46
Dimanche de 9 h à 13 h,
lundi au samedi : 8 h 30 à 13 h et 16 h à 20 h.
- **VÉRONIQUE COIFFEUSE** (à domicile)
Tél. : 01.64.25.18.34
- **VALÉRIE COIFFEUSE** (à domicile)
Tél. : 06 60 62 33 24 ou 01 64 64 21 63
Mail : valerie.davi@gmail.com